

Bulletin d'engagement

↳ À retourner avant le 31 décembre 2023

Raison sociale

Nom & prénom

Adresse

Téléphones /

Email

Site Web

Réseaux sociaux

Conditions d'adhésion :

Toute personne morale ou physique ayant une activité en lien avec le développement touristique ou culturel de la destination peut devenir "Partenaire" de l'Office de Tourisme.

Le partenariat couvre une année civile (de janvier à décembre). Il est effectif dès réception du bulletin d'engagement complété et du règlement.

Conditions générales de vente :

Le partenaire est tenu au règlement des sommes dues, et à la remise des éléments techniques, dans le respect des échéances prévues, qui lui auront été communiquées. À défaut, l'Office de tourisme intercommunal Lauragais Tourisme pourra annuler sans préavis les contenus souscrits, et aucune indemnité de compensation, ou de remboursement, ne pourront être réclamés par le partenaire.

Le partenaire garantit qu'il est titulaire de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle et industrielle permettant la diffusion des visuels, ainsi que des droits relevant de la personnalité et ce, sans limitation de durée, en nombre de représentations et de reproductions. L'Office de Tourisme intercommunal Lauragais tourisme se réserve le droit de ne pas publier un document non conforme à l'objectif de promotion du territoire, objet de ses publications.

En cas de force majeure, indépendante du fait de Lauragais tourisme, empêchant de procéder aux éditions, aucun retard, ni défaut de diffusion ne pourra justifier la résiliation de son engagement par le partenaire, ni donner lieu à une indemnité quelconque. L'Office de tourisme intercommunal Lauragais Tourisme pourra, à sa convenance, proposer au partenaire une prorogation de la durée de diffusion, ou d'autres formes de visibilité sur les supports concernés.

Cochez la case du partenariat choisi selon votre lieu d'activité

Partenaire Classique

● **LES PLATANES ***
 Cette maison de village de 75 m² vous apportera tout le confort et la tranquillité nécessaire pour vos vacances. La campagne entre Toulouse et l'Albi.
 Location à partir de deux nuits.
 This 75 m² town house will provide you with all the comfort and tranquillity necessary for a pleasant stay in the countryside.
 Este casa de pueblo de 75 m² le aportará todo el confort y la tranquilidad necesarios para un agradable estancia en el campo. Alquiler a partir de 2 noches.
 € 200 - 220
 ● Les Platanes, 31023 Agnes
 ☎ 05 61 08 121 - 033 898 00 66 50
 ● p@lesplatanes.fr / www.lesplatanes.fr

Sur la Communauté de Communes des Terres du Lauragais	En PETR Pays Lauragais ou SICOVAL	Hors PETR Pays Lauragais
<input type="checkbox"/> 65 €	<input type="checkbox"/> 75 €	<input type="checkbox"/> 85 €
<input type="checkbox"/> 90 €	<input type="checkbox"/> 100 €	<input type="checkbox"/> 110 €

Partenaire Premium

● **MÉRIGOU**
 Cette ancienne ferme rénovée de 195 m² vous accueille dans un environnement propice au repos et à la détente au milieu des collines. Idée vue sur les Pyrénées avec jeux pour enfants, Terrasse et Jardin privatif. Piscine couverte commune avec les propriétaires.
 This old farmhouse of 195 m² offers a very calm environment with a view on the Pyrenees. Indoor pool shared with the owners. Hot water pool with the owners. Private terrace and garden.
 Esta antigua finca renovada de 195 metros cuadrados ofrece un entorno ideal para descansar y relajarse en medio de las montañas. Piscina cubierta compartida con los propietarios.
 € 250 - 280
 ● Les Mèrigou, 31024 Agnes
 ☎ +33 691 19 76 66 42
 ● www.gite-de-merigou.com / annabelle.com@le.fr

Activité(s) supplémentaire(s)

	Nom	Type (Gîte, restaurant...)	
<input type="checkbox"/> Activité 1			+ 20 €
<input type="checkbox"/> Activité 2			+ 20 €

Encart publicitaire sur le Guide Touristique 2024 (5000 exemplaires)

1/4 de page — | **95€ pour les partenaires**
 120€ pour les non partenaires

1/2 page — | **165€ pour les partenaires**
 190€ pour les non partenaires

Remise de -20€ pour partenaires 2023

Montant total :

Date :

Bon pour accord :

signature et cachet de l'établissement

Moyen de paiement :

Chèque n°
 (Libellé à l'ordre du trésor Public)

Espèces

Virement ou CB (nous consulter)